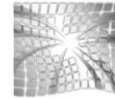




Vigie des situations d'écllosion de COVID-19 dans les milieux de travail, excluant les milieux de soins, de garde et scolaires



Pour des milieux de travail en santé
Réseau de santé publique
en santé au travail

Rapport hebdomadaire, semaine CDC 28, du 5 au 11 juillet 2020

Le 17 juillet 2020 (version amendée le 23 juillet 2020)

Faits saillants

- ▶ Les 18 régions du Québec ont fourni des données sur les milieux de travail de leur territoire dans le cadre de la vigie des écloisions de COVID-19.
- ▶ Huit régions ont des situations d'écllosion en cours dans des milieux de travail.
- ▶ La majorité (85 %) des situations d'écllosion actuelles a débuté au cours des mois de juin et de juillet.
- ▶ On observe une diminution du nombre de milieux de travail en situation d'écllosion et du nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion. Bien que **28 écloisions** soient maintenant terminées, 18 nouvelles situations d'écllosion sont apparues.
- ▶ Quatre régions regroupent 89 % des 55 milieux de travail en situation d'écllosion et 97 % des 571 travailleurs affectés par ces écloisions. Les régions de Montréal et de la Montérégie cumulent, à elles seules, 73 % des milieux et 88 % des travailleurs. Treize des 18 régions n'ont soit aucune situation d'écllosion (n = 10) ou en ont qu'une seule (n = 3).
- ▶ Une diminution est encore observée cette semaine quant au nombre de milieux de travail en situation d'écllosion avec 20 cas confirmés et plus de travailleurs. Ce nombre est passé de 10 à 6, soit 11 % des 55 milieux depuis le début de la situation d'écllosion, dont trois établissements avec 50 cas et plus.
- ▶ Un important pourcentage (70 %; 35/50) des milieux de travail en situation d'écllosion ont des effectifs de 50 employés ou plus, dont près de la moitié (23/50) ont 100 employés et plus. Le nombre total d'employés est manquant pour cinq établissements.
- ▶ Les secteurs d'activités les plus affectés selon le nombre de milieux en situation d'écllosion sont ceux des commerces de détail (ex. : commerce de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac), des industries des aliments (ex. : industrie du pain et des autres produits de boulangerie-pâtisserie) et de la restauration (première apparition).
- ▶ Le plus grand nombre de cas confirmés de travailleurs est observé dans les secteurs des transports (ex. : transports en commun urbains), des services aux entreprises (ex. : services de sécurité et d'enquêtes) et des commerces de gros (ex. : produits alimentaires, boissons) et aussi de détail (ex. : commerce de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac).

Contexte

- ▶ Ce rapport s'insère dans la vigie nationale de cas de COVID-19 réalisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en lien avec le déconfinement des milieux de travail et la *Proposition d'analyse et de vigie épidémiologiques pour assurer le suivi du déconfinement et de l'évolution de la pandémie au Québec* de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- ▶ Il répond au besoin du Directeur national de santé publique de suivre les éclosions de COVID-19 dans les milieux de travail autres que les milieux de soins, de garde et scolaires, en présentant le portrait des milieux de travail affectés par l'épidémie de COVID-19, pour la période en cours selon la [définition d'éclosions](#) retenue pour la vigie nationale.

Méthode

- ▶ **Population ciblée :**
 - ▶ Milieux de travail, excluant les milieux de soins, de garde et scolaires.
- ▶ **Source de données :**
 - ▶ Les données ont été recueillies par les équipes régionales de santé au travail de chaque direction régionale de santé publique (DSPu), à partir des échanges avec leurs équipes régionales en maladies infectieuses.
 - ▶ Les critères d'identification, d'extraction et de transmission des données utilisés par les régions sont identiques.
 - ▶ Les données régionales ont été transmises¹ à l'équipe surveillance en santé au travail de l'INSPQ. Le jumelage avec des données provenant du système d'information en santé au travail (SISAT) a permis l'ajout de descripteurs sur l'activité économique du milieu de travail et son lieu géographique, à partir du numéro (No-ÉTA) attribué à chaque établissement du Québec qui cotise à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).
 - ▶ Une procédure permet aux régions d'attribuer un No-ÉTA fictif pour les établissements non repérés dans le SISAT et de préciser le code d'activité économique.

¹ Données transmises le 14 juillet 2020 pour la semaine du 5 au 11 juillet 2020.

► Analyses :

- Deux indicateurs sont produits et sont déclinés par type d'activité économique² et région sociosanitaire :
 - Nombre de milieux de travail en situation d'éclosion (selon la définition de cas qui suit);
 - Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion.

Définition d'éclosion dans le milieu de travail : Présence de deux cas confirmés ou plus au cours d'une période de 14 jours, sans nécessairement qu'il y ait de lien épidémiologique entre les cas³ (définition plus sensible, de manière à être plus alerte). Une éclosion est terminée si aucun nouveau cas n'est survenu au cours des 28 jours suivant la date de déclaration du dernier cas confirmé⁴ (utilisée comme *proxy* de la date de la dernière présence dans le milieu de travail).

Interprétation et limites

- Comme il s'agit d'une vigie prospective, le rapport ne porte que sur les éclosions en cours. Il ne permet donc pas de dresser un portrait des éclosions terminées depuis le début de la pandémie.
- En raison de la définition utilisée, ces données ne reflètent pas nécessairement une situation de transmission de la COVID dans ces milieux de travail.
- Concernant la sur ou la sous-estimation :
 - Il existe une possible sous-estimation du nombre de milieux en situation d'éclosion. La vigie doit considérer tous les cas confirmés de travailleurs ayant été **présents dans le milieu de travail dans les 14 derniers jours** (à l'exclusion des cas en télétravail ou en congé). Or, en raison des procédures régionales axées sur la recherche de contacts, certaines régions ne comptabilisent pour le moment que les travailleurs ayant été au travail dans une période de 48 heures avant le début des symptômes. Une exploration des solutions est en cours pour corriger cette situation.
 - Certains délais dans le traitement des données (compilation des cas) peuvent causer des retards dans la transmission des informations au niveau provincial et occasionner une sous-estimation du nombre réel de milieux de travail en situation d'éclosion et du nombre total de cas confirmés de travailleurs pour la semaine de vigie visée dans ce rapport.
 - L'utilisation de la date de déclaration du dernier cas confirmé, comme *proxy* de la date de la dernière journée au travail, peut prolonger de quelques jours la période des 28 jours sans cas confirmé (fin d'éclosion) et ainsi surestimer légèrement le nombre de situations d'éclosion.
- Pour le secteur de la Construction, contrairement aux autres secteurs d'activités, il n'y a pas à ce moment-ci⁵ d'identification d'éclosion en fonction du lieu physique où le risque de transmission est

² Selon la Classification des activités économiques du Québec (CAEQ, 1984).

³ Niveaux plus sensible ou plus spécifique possibles au niveau régional : un (1) seul cas OU deux (2) cas ou plus avec lien épidémiologique.

⁴ À noter que pour la semaine du dimanche 5 juillet au samedi 11 juillet 2020, période couverte par ce rapport, le dernier cas confirmé dans les milieux de travail a été déclaré entre le 14 juin et 11 juillet 2020.

⁵ Une procédure de gestion des éclosions touchant les chantiers de construction vient d'être amorcée pour s'assurer que la DSPu où se trouve le chantier dispose des informations pour s'assurer de la mise en place des mesures préventives. Il reste à tester, à partir de cette procédure, comment comptabiliser les chantiers de construction en situation d'éclosion.

possible, car l'information est rapportée selon l'adresse du siège social de l'employeur. Plusieurs cas pour un même employeur correspondront que très rarement à une véritable écloison puisque ces travailleurs peuvent œuvrer sur des chantiers différents [recommandation de ne pas diffuser publiquement les données sur ce secteur à cause de cette limite importante]. L'information reste utile pour donner une idée du nombre de travailleurs affectés par la COVID-19.

- ▶ Ce constat s'applique également aux agences de placement de personnel. L'information sur le milieu de travail est rapportée selon l'adresse de l'agence et non en fonction de l'entreprise-cliente où la personne a travaillé. Les travailleurs d'agence⁶ peuvent œuvrer dans différentes entreprises. L'information reste utile pour donner une idée du nombre de travailleurs d'agences affectés par la COVID-19.
- ▶ Les données sur les milieux de travail en situation d'éclosion ne doivent pas servir à l'évaluation de l'application des mesures de contrôle. Elle ne reflète pas les interventions qui ont eu lieu avec chaque milieu de travail.

Résultats

Note : Pour faciliter la lecture de ce rapport, les principaux tableaux sont présentés dans cette section. Des tableaux secondaires peuvent être produits pour raffiner le niveau d'analyse et pourront être ajoutés au besoin dans les versions subséquentes du rapport hebdomadaire.

Portrait sommaire des éclosions de COVID-19 dans les milieux de travail pour la semaine du dimanche 5 juillet au samedi 11 juillet 2020 (semaine n°28 des Centers for Disease Control and Prevention–CDC)

Tableau 1 Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion et nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux depuis le début de la situation d'éclosion

Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion
N = 55	N = 571
<ul style="list-style-type: none"> ▶ 8 régions avec des milieux en éclosion ▶ 10 régions n'ont pas de milieux en éclosion 	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre total de régions ayant fourni des données pour la date de tombée : 18 	

Note : Les données par région sont fournies plus loin (figures 1 et 2).

⁶ Les éclosions en cours dans les agences de placement de personnels de la santé, qui comportent plusieurs cas confirmés de travailleurs et travailleuses, sont exclues de la présente vigie.

Tableau 2 Régions sociosanitaires les plus touchées selon le nombre total de milieux de travail en situation d'écllosion et le nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion

Région sociosanitaire	Nombre total de milieux de travail en situation d'écllosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion
	N (%*)	
06 – Montréal	23 (41,8)	343 (60,1)
16 – Montérégie	17 (30,9)	158 (27,7)
14 – Lanaudière	5 (9,1)	14 (2,5)
15 – Laurentides	4 (7,3)	38 (6,7)
<i>Les 4 autres régions</i>	6 (10,9)	18 (3,2)
Total	55	571

* Les chiffres ayant été arrondis, le total ne correspond pas à 100 %.

Tableau 3 Répartition des milieux de travail en situation d'écllosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux, selon la région métropolitaine

Région métropolitaine (à partir du découpage des régions sociosanitaires)	Nombre total de milieux de travail en situation d'écllosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion
	N (%)	
Montréal et Laval	26 (47,3)	350 (61,3)
Ceinture du Grand Montréal ⁷	15 (27,3)	65 (11,4)
Autres régions du Québec ⁸	14 (25,5)	156 (27,3)
Total	55	571

⁷ **La ceinture du Grand Montréal** comprend la région 14 -Lanaudière, les réseaux locaux de services (RLS) de Deux-Montagnes – Mirabel Sud, RLS de la Rivière-du-Nord– Mirabel-Nord et RLS de Thérèse-De Blainville de la région 15 -Laurentides ainsi que le RLS de Champlain et le RLS Pierre-Boucher de la région 16 -Montérégie.

⁸ Autres régions : 01 -Bas-St-Laurent, 02 -Saguenay-Lac-St-Jean, 03 -Capitale-Nationale, 04 -Mauricie et Centre-du-Québec, 05 -Estrie, 07 -Outaouais, 08 -Abitibi-Témiscamingue, 09-Côte-Nord, 11 -Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 12 -Chaudière-Appalaches, 17 -Nunavik, 18 -Terres-Cries-de-la-Baie-James, les RLS d'Antoine-Labelle (1511), RLS des Laurentides (1512), RLS des Pays-d'en-Haut (1513) et RLS d'Argenteuil (1514) de la région 15 -Laurentides, les RLS du Haut-Richelieu-Rouville (1612), RLS de Richelieu-Yamaska (1622), RLS Pierre de -Saurel (1623), RLS de Vaudreuil-Soulanges (1631), RLS du Surôt (1632), RLS du Haut-St-Laurent (1633) et RLS de Jardins-Roussillon (1634) de la région 16 -Montérégie.

Tableau 4 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux, selon le mois du début de la situation d'éclosion

À noter : les situations d'éclosion en cours sont répertoriées depuis la semaine CDC 25, soit depuis le 14 juin.

Mois du début de la situation d'éclosion	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion
	N (%)	
Mars 2020	2 (3,6)	123 (21,5)
Avril 2020	2 (3,6)	214 (37,5)
Mai 2020	4 (7,3)	68 (11,9)
Juin 2020	29 (52,7)	122 (21,4)
Juillet 2020	18 (32,7)	44 (7,7)
Total	55	571

Tableau 5 Variation entre les semaines CDC 26, 27 et 28, du nombre de milieux en situation d'éclosion et du nombre de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion

Comparaison avec la semaine précédente		Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion
	Total semaine 26	81	891
(-)	Éclosions terminées	24	198
(+)	Nouvelles éclosions	8	30
(+)	Nouveaux cas confirmés dans les éclosions en cours	-	66
	Total semaine 27	65 (↓)	789 (↓)
(-)	Éclosions terminées	28	269
(+)	Nouvelles éclosions	18*	45
(+)	Nouveaux cas confirmés dans les éclosions en cours	-	6
	Total semaine 28	55 (↓)	571 (↓)

* Il y a une 2^e éclosion parmi les nouvelles éclosions : un milieu antérieurement en éclosion se retrouve à nouveau en situation d'éclosion.

Tableau 6 Répartition des milieux de travail selon la catégorie de nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion

Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion	Milieux de travail en situation d'écllosion	
	Nombre	%
2 à 4 cas	42	76,4
5 à 9 cas	4	7,3
10 à 19 cas	3	5,5
20 cas et plus	6	10,9
Total	55	100,0

Tableau 7 Répartition des milieux de travail en situation d'écllosion selon la taille de l'établissement

Nombre d'employés dans l'établissement*	Milieux de travail en situation d'écllosion	
	Nombre	%
Moins de 10	5	10,0
10 à 49	10	20,0
50 à 99	12	24,0
100 et plus	23	46,0
Total	50**	100,0

* Source : Système d'information en santé au travail (SISAT).

** Le nombre d'employés est erroné ou non disponible dans le SISAT pour cinq établissements.

Tableau 8 Le top 5 des activités économiques avec le plus grand nombre de milieux de travail en situation d'écllosion

Activité économique (CAEQ à 2 chiffres) avec détails des activités	Nombre total de milieux de travail en situation d'écllosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion	Nombre de régions concernées
Commerces de détail	14	63	4
▪ 60 Aliments, boissons, médicaments et tabac	9	21	4
▪ 64 Marchandises diverses	3	9	2
▪ 69 Commerces de détail hors magasin	2	33	2
92 Restauration (Restaurants avec permis d'alcool)	6	18	4
10 Industries des aliments (Industrie du pain et des autres produits de boulangerie-pâtisserie; Autres industries de produits alimentaires)	6	43	3
77 Services aux entreprises (Services de sécurité et d'enquêtes; Services de reproduction ⁹)	4	127	1

⁹ Établissement dont l'activité principale consiste à fournir des services d'impression, de photocopie, etc.

Tableau 9 Le top 5 des activités économiques avec le plus grand nombre de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion

Activité économique (CAEQ à 2 chiffres) avec détails des activités	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion	Nombre total de milieux de travail en situation d'écllosion	Nombre de régions concernées
45 Transports (Déménagement et entreposage de biens usagés; transports en commun urbains; Autres services relatifs aux transports)	146	3	2
77 Services aux entreprises (Services de sécurité et d'enquêtes; Services de reproduction ¹⁰)	127	4	1
Commerces de gros	82	2	2
▪ 52 Produits alimentaires, boissons, médicaments et tabac ¹¹	79	1	1
▪ 56 Articles de quincaillerie, matériel de plomberie et de chauffage et matériaux de construction	3	1	1
Commerces de détail	63	14	4
▪ 69 Commerces de détail hors magasin	33	2	2
▪ 60 Aliments, boissons, médicaments et tabac	21	9	4
▪ 64 Marchandises diverses	9	3	2
10 Industries des aliments (Industrie du pain et des autres produits de boulangerie-pâtisserie; Autres industries de produits alimentaires)	43	6	3

¹⁰ Établissement dont l'activité principale consiste à fournir des services d'impression, de photocopie, etc.

¹¹ Est inclus dans ce groupe, un établissement du secteur « 5217 - Commerce de gros de viandes et produits de la viande », où il s'effectue des activités d'abattage de viande. Cet établissement est en écllosion depuis le mois d'avril 2020. À noter que dans les rapports précédents, il y avait un établissement du secteur « 1011 - Industrie de l'abattage et de conditionnement de la viande », en plus de celui avec le code 5217.

Tableau 10 Répartition des milieux de travail en situation d'écllosion avec 20 cas confirmés et plus de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion, selon les classes d'activités économiques

Classes d'activités économiques* (code CAEQ à 4 chiffres)	Nombre
1099 – Autres industries de produits alimentaires	1
4571 – Transports en commun urbains	1
5217 – Commerce de gros de viandes et produits de la viande	1
6921 – Entreprises de vente directe	1
7791 – Services de sécurité et d'enquêtes	1
7796 – Services de reproduction	1
Total	6

* Les deux premiers chiffres du code renvoient aux grands groupes d'activité économique au tableau 12.

Répartition par régions sociosanitaires

Figure 1 Nombre de milieux de travail en situation d'écllosion, selon la région sociosanitaire

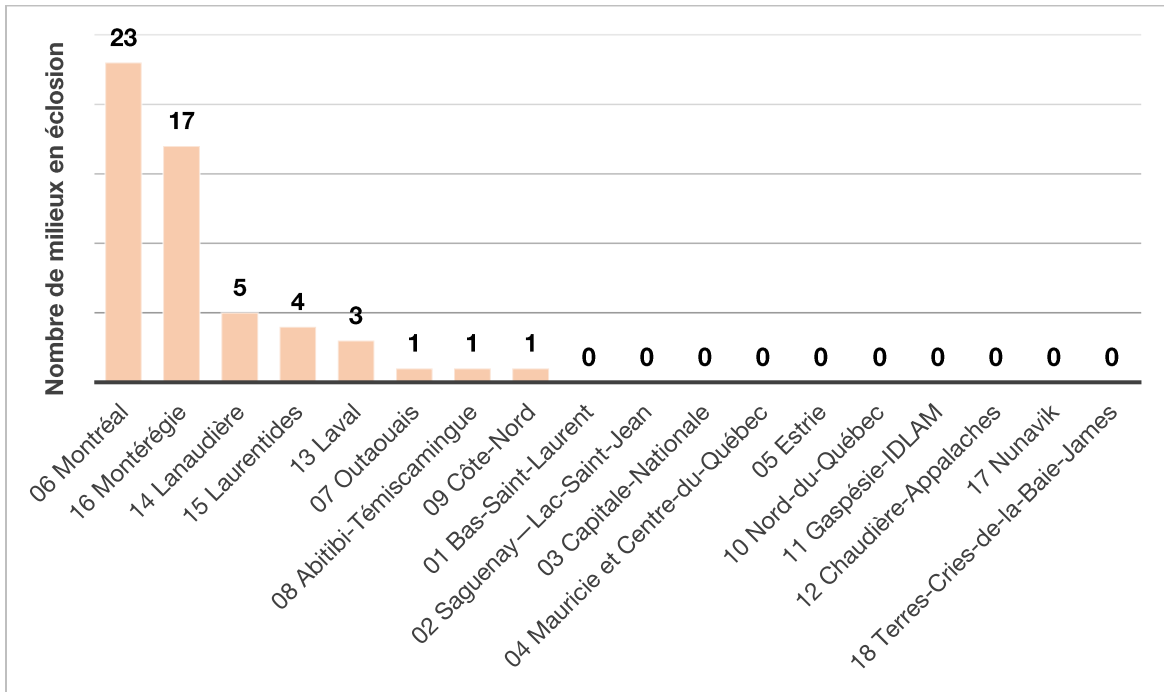
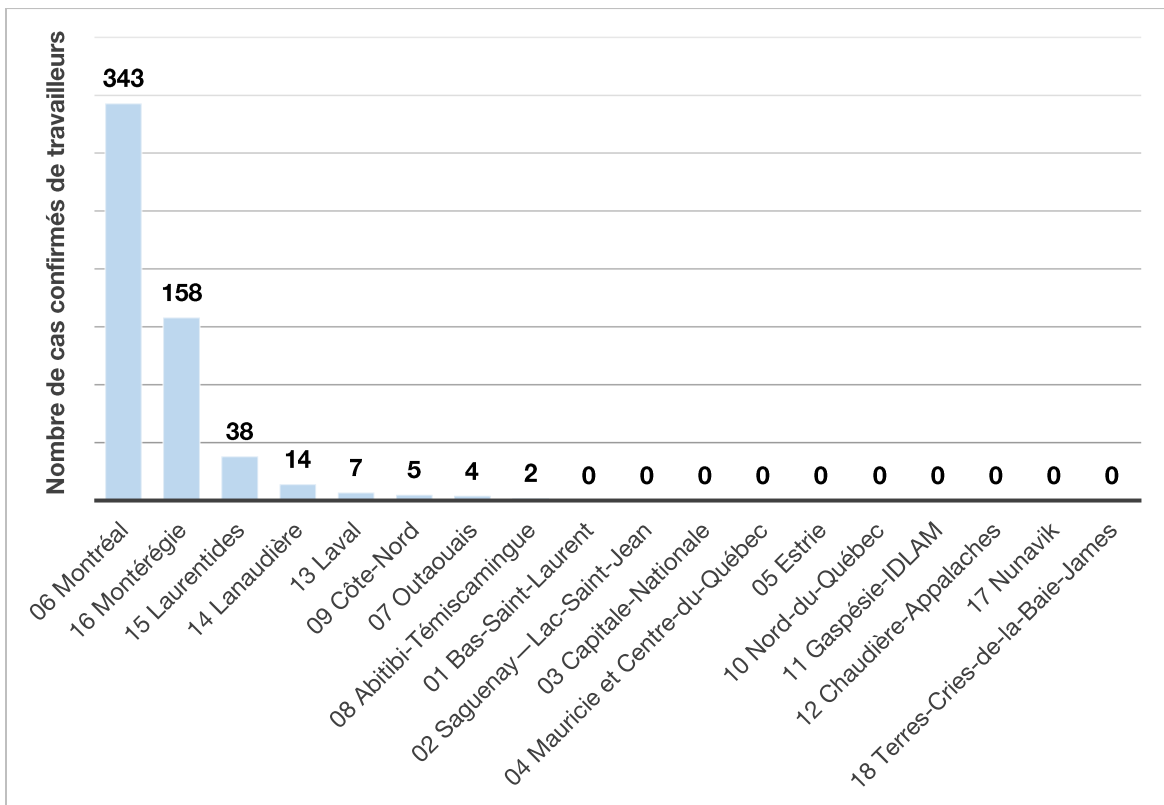


Figure 2 Nombre de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion, selon la région sociosanitaire



Répartition par activité économique

Tableau 11 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux depuis le début de la situation d'éclosion, selon les divisions d'activités économiques

Divisions d'activités économiques (CAEQ)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
	Nombre	%	Nombre	%
A – Agriculture et services relatifs à l'agriculture	3	5,5	8	1,4
B – Pêche et piégeage	0	0	0	0
C – Exploitation forestière et services forestiers	0	0	0	0
D – Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	0	0	0	0
E – Industries manufacturières	10	18,2	95	16,6
F – Construction (voir section interprétation et limites, p. 3)	5	9,1	11	1,9
G – Transports et entreposage	5	9,1	151	26,4
H – Communications et autres services publics	1	1,8	2	0,4
I – Commerces de gros	2	3,6	82	14,4
J – Commerces de détail	14	25,5	63	11,0
K – Intermédiaires financiers et assurances	1	1,8	4	0,7
L – Services immobiliers et agences d'assurances	0	0	0	0
M – Services aux entreprises	4	7,3	127	22,2
N – Services gouvernementaux	2	3,6	4	0,7
O – Services d'enseignement	0	0	0	0
P – Services de santé et services sociaux	0	0	0	0
Q – Hébergement et restauration	7	12,7	22	3,9
R – Autres services	1	1,8	2	0,4
Ensemble des secteurs	55	100,0	571	100,0

Tableau 12 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux depuis le début de la situation d'éclosion, selon les grands groupes d'activités économiques

Grands groupes d'activité économique (code CAEQ à 2 chiffres)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
	Nombre	%	Nombre	%
01 – Agriculture	2	3,6	5	0,9
02 – Services relatifs à l'agriculture	1	1,8	3	0,5
03 – Pêche et piégeage	0	0	0	0
04 – Exploitation forestière	0	0	0	0
05 – Services forestiers	0	0	0	0
06 – Mines	0	0	0	0
07 – Extraction du pétrole et de gaz naturel	0	0	0	0
08 – Carrières	0	0	0	0
09 – Services miniers	0	0	0	0
10 – Industries des aliments	6	10,9	43	7,5
11 – Industries des boissons	1	1,8	15	2,6
12 – Industries du tabac	0	0	0	0
15 – Industries des produits en caoutchouc	1	1,8	15	2,6
16 – Industries des produits en matière plastique	0	0	0	0
17 – Industries du cuir et des produits connexes	0	0	0	0
18 – Industries textiles de première transformation	0	0	0	0
19 – Industries des produits textiles	0	0	0	0
24 – Industries de l'habillement	0	0	0	0
25 – Industries du bois	1	1,8	5	0,9
26 – Industries du meuble et articles d'ameublement	0	0	0	0
27 – Industries du papier et produits en papier	0	0	0	0
28 – Imprimerie, édition et industries connexes	0	0	0	0
29 – Industries de première transformation des métaux	0	0	0	0
30 – Industries de la fabrication des produits métalliques	0	0	0	0
31 – Industries de la machinerie (sauf électrique)	0	0	0	0
32 – Industries du matériel de transport	1	1,8	17	3,0
33 – Industries des produits électriques et électroniques	0	0	0	0
35 – Industries des produits minéraux non métalliques	0	0	0	0
36 – Industries du pétrole et du charbon	0	0	0	0
37 – Industries chimiques	0	0	0	0
39 – Autres industries manufacturières	0	0	0	0
40 – Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux (voir section interprétation et limites, p, 3)	2	3,6	5	0,9
42 – Entrepreneurs spécialisés (voir section interprétation et limites, p, 3)	3	5,5	6	1,1

Grands groupes d'activité économique (code CAEQ à 2 chiffres)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
	Nombre	%	Nombre	%
44 – Services relatifs à la construction	0	0	0	0
45 – Transports	3	5,5	146	25,6
46 – Transports par pipelines	0	0	0	0
47 – Entreposage	2	3,6	5	0,9
48 – Communications	0	0	0	0
49 – Autres services publics	1	1,8	2	0,4
50 – Commerces de gros de produits agricoles	0	0	0	0
51 – Commerce de gros de produits pétroliers	0	0	0	0
52 – Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	1	1,8	79	13,8
53 – Commerces de gros de vêtements, chaussures, tissus et mercerie	0	0	0	0
54 – Commerces de gros d'articles ménagers	0	0	0	0
55 – Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	0	0	0	0
56 – Commerces de gros des articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et des matériaux de construction	1	1,8	3	0,5
57 – Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	0	0	0	0
59 – Commerces de gros de produits divers	0	0	0	0
60 – Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	9	16,4	21	3,7
61 – Commerces de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés	0	0	0	0
62 – Commerces de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0	0	0	0
63 – Commerces de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	0	0	0	0
64 – Commerces de détail de marchandises diverses	3	5,5	9	1,6
65 – Autres commerces de détail	0	0	0	0
69 – Commerces de détail hors magasin	2	3,6	33	5,8
70 – Intermédiaires financiers de dépôts	1	1,8	4	0,7
71 – Sociétés de crédit à la consommation et aux entreprises	0	0	0	0
72 – Sociétés d'investissement	0	0	0	0
73 – Sociétés des assurances	0	0	0	0
74 – Autres intermédiaires financiers	0	0	0	0
75 – Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	0	0	0	0
76 – Agences d'assurances et agences immobilières	0	0	0	0
77 – Services aux entreprises	4	7,3	127	22,2
81 – Services de l'administration fédérale	0	0	0	0
82 – Services de l'administration provinciale	2	3,6	4	0,7
83 – Services des administrations locales	0	0	0	0
84 – Organismes internationaux et autres organismes extraterritoriaux	0	0	0	0

Grands groupes d'activité économique (code CAEQ à 2 chiffres)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
	Nombre	%	Nombre	%
86 – Services de santé et services sociaux	0	0	0	0
91 – Hébergement	1	1,8	4	0,7
92 – Restauration	6	10,9	18	3,2
96 – Services de divertissements et de loisirs	0	0	0	0
97 – Services personnels et domestiques	0	0	0	0
98 – Associations	0	0	0	0
99 – Autres services	1	1,8	2	0,4
Ensemble des secteurs	55	100,0	571	100,0

Tableau 13 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux depuis le début de la situation d'éclosion, selon les secteurs d'activité économique

Groupe sectoriel (CNESST)	Secteurs d'activité économique (code SAE de la CNESST)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
		Nombre	%	Nombre	%
I	01- Bâtiment et travaux publics (voir section interprétation et limites, p, 3)	5	9,1	11	1,9
	02 - Industrie chimique	0	0	0	0
	03 - Forêt et scieries	1	1,8	5	0,9
	04 - Mines, carrières et puits de pétrole	0	0	0	0
	05 - Fabrication de produits en métal	0	0	0	0
II	06 - Industrie du bois (sans scierie)	0	0	0	0
	07 - Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	1	1,8	15	2,6
	08 - Fabrication d'équipement de transport	1	1,8	17	3,0
	09 - Première transformation des métaux	0	0	0	0
	10 - Fabrication de produits minéraux non métalliques	0	0	0	0
III	11 - Administration publique	2	3,6	4	0,7
	12 - Industrie des aliments et boissons	7	12,7	58	10,2
	13 - Industrie du meuble et des articles d'ameublement	0	0	0	0
	14 - Industrie du papier et activités diverses	0	0	0	0
	15 - Transport et entreposage	5	9,1	151	26,4
IV	16 - Commerce	16	29,1	145	25,4
	17 - Industrie du cuir	0	0	0	0
	18 - Fabrication de machines (sauf électriques)	0	0	0	0
	19 - Industrie du tabac	0	0	0	0
	20 - Industrie textile	0	0	0	0
V	21 - Autres services commerciaux et personnels	12	21,8	151	26,4
	22 - Communications, transport d'énergie et autres services publics	1	1,8	2	0,4
	23 - Imprimerie, édition et activités annexes	0	0	0	0
	24 - Fabrication de produits du pétrole et du charbon	0	0	0	0
	25 - Fabrication de produits électriques	0	0	0	0
VI	26 - Agriculture	3	5,5	8	1,4
	27 - Bonneterie et habillement	0	0	0	0
	28 - Enseignement et services annexes	0	0	0	0
	29 - Finances, assurances et affaires immobilières	1	1,8	4	0,7
	30 - Services médicaux et sociaux	0	0	0	0
	31 - Chasse et pêche	0	0	0	0
	32 - Industries manufacturières diverses	0	0	0	0
Ensemble des secteurs		55	100,0	571	100,0

Tableau 14 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux depuis le début de la situation d'éclosion, selon les groupes sectoriels

Groupe sectoriel (CNESST)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
	Nombre	%	Nombre	%
I	6	10,9	16	2,8
II	2	3,6	32	5,6
III	14	25,5	213	37,3
IV	16	29,1	145	25,4
V	13	23,6	153	26,8
VI	4	7,4	12	2,1
Total	55	100,0	571	100,0

Vigie des situations d'écllosion de COVID-19 dans les milieux de travail, excluant les milieux de soins, de garde et scolaires

Rapport hebdomadaire, semaine CDC 28, du 5 au 11 juillet 2020

AUTEURS

Georges Adib, conseiller scientifique
Richard Martin, conseiller scientifique
France Tissot, conseillère scientifique
Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec

Denis Laliberté, médecin-conseil
David Bellemare, médecin résident
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Pierre Deshaies, médecin-conseil
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et
Institut national de santé publique du Québec

G. T. Vigie/Surveillance COVID-SAT
Direction des risques biologiques et de la santé au travail de l'[INSPQ](#)
[Réseau de santé publique en santé au travail](#)

AVEC LA COLLABORATION DES

Professionnels du Réseau de santé publique en santé au travail
Professionnels de maladies infectieuses
Directions régionales de santé publique

REMERCIEMENTS

Pour le mandat confié et le soutien :

Marlène Mercier, directrice et aux professionnels de Direction de la vigie sanitaire
Direction générale adjointe de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

Pour leur soutien au processus intérimaire de vigie des situations d'éclussions en milieu de travail :

Guylaine Auger, coordonnatrice régionale
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Montérégie

Nicole Boulianne, conseillère scientifique spécialisée
Marc Dionne, médecin-conseil
Stéphane Perron, médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Ghislain Brodeur, coordonnateur des programmes de santé au travail
Direction générale adjointe de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

Nathalie Caissy, coordonnatrice régionale - Prévention et protection
Stéphane Choukevitch, chef de service par intérim, Santé au travail
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal

Nancy Côté, coordonnatrice régionale
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de Laval

Pierre Dupont, agent de planification, de programmation et de recherche
Patrice Voyer, agent de planification, de programmation et de recherche
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

Andréanne Leclerc, agente de planification, de programmation et de recherche
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Yves Morin, analyste d'affaires et des procédés informatiques
Norman Handfield, pilote d'orientation
Équipe de pilotage d'orientation, Système d'information en santé au travail (SISAT)

Isabelle Tremblay, agente de planification, de programmation et de recherche
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE

Marie-Pascale Sassine
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

MISE EN PAGE

Marie-Cécile Gladel
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

